

Créer, accompagner la jeune entreprise

Les missions de l'expert-comptable dans le dispositif
« Créer, accompagner la
jeune entreprise »

**Une offre de
services des
Experts-Comptables**

CRÉER, ACCOMPAGNER LA JEUNE ENTREPRISE
EN 10 ÉTAPES STRUCTURÉES

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
RÉGION BRETAGNE

Vous créez

Vous reprenez

12h OFFERTES

Votre expert-comptable vous accompagne pour vous aider à bien démarrer et augmenter vos chances de succès !

« Créer, accompagner la jeune entreprise » répond à 2 objectifs :

1. Contribuer à la dynamique de création/reprise d'entreprise réussie et pérenne.
2. Faire connaître précisément l'offre de services des experts-comptables auprès des créateurs/repreneurs.



DE MULTIPLES INTERETS ***POUR LE PORTEUR DE PROJET CREATEUR/REPRENEUR***

- Mission claire et formalisée avec l'expert-comptable de son choix
- Un temps indicatif de la mission connu dès le départ. Comme cela, pas de surprise.
- 12 heures gratuites de conseils offertes par l'expert-comptable
- Des offres privilégiées des partenaires



Créer, accompagner la jeune entreprise

« **Créer, accompagner la jeune entreprise** » correspond à un **cadre d'accompagnement** des experts-comptables en 3 phases et 10 étapes :

Phase 1 : analyse et finalisation du projet de création/reprise

Phase 2 : préparation à l'accomplissement des formalités

Phase 3 : accompagnement post-crétation.

L'Expert-comptable offre 12h de conseils dans le cadre de cet accompagnement, soit **8h en phase 1, 1h en phase 2 et 3h en phase 3** **sur la mise en place d'outils de gestion exclusivement.**

Phase 1 dans le détail

Analyse et finalisation du projet de création/reprise

De 8 à 12h d'accompagnement conseil dont 8h offertes

Etape 1 : Analyse expert du projet

Etape 2 : Elaboration du volet économique et financier du plan d'affaires

Etape 3 : Recherche de financement et négociation avec les partenaires

Etape 4 : Aide au choix des statuts juridique, fiscal et social

Phase 2 dans le détail

Préparation à l'accomplissement des formalités

1h d'accompagnement offerte

Etape 5 : Aides et démarches spécifiques

- Transmission du dossier du créateur/repreneur **au CFE concerné**
- Identification des démarches spécifiques liées à l'activité du créateur/repreneur : **carte professionnelle, licences,...**
- En cas de création sous forme sociétale : **enregistrement des statuts au SIE, publication de l'avis de constitution dans un journal d'annonces légales, établissement de l'état des actes accomplis au nom et pour le compte de la société en formation**
- Accomplissement des formalités relatives à la désignation d'un commissaire aux apports, ou commissaires aux comptes le cas échéant.
- Conseils en vue de la souscription des contrats d'assurance nécessaires.

Phase 3 dans le détail

Accompagnement post création/reprise

10 à 22h d'accompagnement dont 3h offertes*

Etape 6 : Organisation administrative et comptable

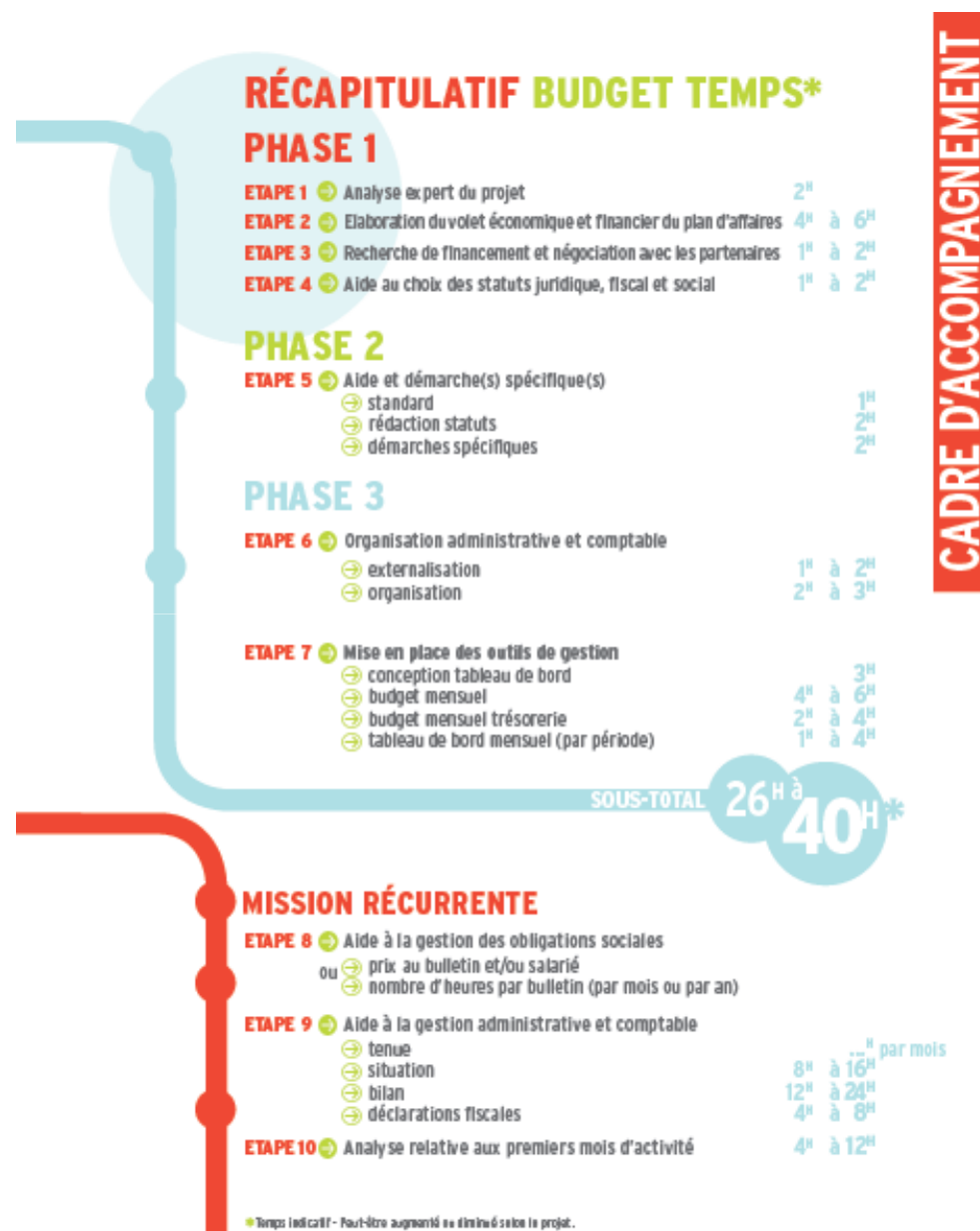
***Etape 7** : Mise en place des outils de gestion

Etape 8 : Aide à la gestion des obligations sociales

Etape 9 : Aide à la gestion administrative et comptable

Etape 10 : Analyse relative aux premiers mois d'activité

Créer, accompagner la jeune entreprise



CADRE D'ACCOMPAGNEMENT

*Temps indicatif - Pour être augmenté ou diminué selon le projet.

Une offre spécifique pour les autoentrepreneurs

1^{ère} consultation gratuite : venez valider votre statut.

Ce premier rendez-vous gratuit permet au porteur de projet d'expliquer ce qu'il souhaite faire, de faire un point sur le régime de l'auto-entrepreneur et de vérifier si ce régime est bien le plus adapté à la situation au moment de la consultation.

Créer, accompagner la jeune entreprise

Un site internet dédié : www.creer-accompagner.fr

Ordre des Experts-Comptables Bretagne

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Bretagne

Le Conseil Régional Membre de l'Ordre Recourir à un expert-comptable Intéressé par la profession

Rechercher... OK

Fil Info : Calendrier 2010 des Commissions du Tableau et des sessions Créer, accompagner en 10 étapes la jeune entreprise

Cré ACC Concours Cré'Acc

Retour à la présentation du dispositif

Présentation Web TV

Déjà 505 experts-comptables inscrits 895 bénéficiaires

QUIZZ

NOS PARTENAIRES

BRETAGNE INITIATIVE FRANCE INITIATIVE

Vous Reprenez Vous Créez

Trouvez un expert-comptable

Recherche par nom ou département (n) Lancer la recherche

OFFRE SPÉCIALE AUTO-ENTREPRENEUR Consultation GRATUITE et valider votre statut

NOMBREUX AVANTAGES PARTENAIRES

12h ACCOMPAGNEMENT CONSEIL OFFERTES PAR VOTRE EXPERT-COMPTABLE

Présentation

Offres privilégiées

Autres informations

Vous êtes expert-comptable...

Créer, accompagner la jeune entreprise

Une liste des experts-comptables volontaires est disponible sur le site avec toutes les précisions sur l'offre.

The screenshot shows a web page with a navigation bar at the top: "Régional de l'Ordre expert-comptable la profession". Below the navigation bar, there are several sections:

- A sidebar on the left with logos for "CréAcc", "Nos Partenaires" (including Bretagne Initiative, Réseau Entreprendre, Crédit Mutuel de Bretagne, Banque Populaire, Radianco, gan, and CA Bretagne), and "Leurs offres privilégiées (Réservé aux experts-comptables)".
- A main content area with the heading "Mission jeunes entreprises / recherche" and a large graphic that says "CRÉER, ACCOMPAGNER LA JEUNE ENTREPRISE EN 10 ÉTAPES".
- A search bar with the text "Recherche par nom ou département (numéro)" and a "Lancer la recherche" button.
- A table titled "Listes des inscrits - 446 résultats" with columns: EXPERT-COMPTABLE, CODE POSTAL, VILLE, and TÉLÉPHONE.
- A footer with logos for "PRODIGE BRETAGNE" and "AF AQ ISO 9001", and the text "Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables | Intranet des élus | Presse et communiqués | Mentions légales".

EXPERT-COMPTABLE	CODE POSTAL	VILLE	TÉLÉPHONE
ABJEAN GAETAN	56230	QUESTEMBERG	02 97 26 68 76
ABJEAN PATRICK	56060	SENE	02 97 69 06 06
ADAM MICHEL	22300	LANNION	02 96 48 42 23
ALOS CORINNE	56260	LARMOR PLAGE	02 97 87 78 00
ANDRO MIREILLE	29120	PONT L ABBE	02 98 66 18 84
ANGOT LAURENT	35043	RENNES	02 99 33 06 06
ANNIC CLAUDE	56302	PONTIVY	02 97 25 47 99
ANNIC LUDOVIC	56330	PLUVIGNER	02 97 83 44 44
AUBIN YANN	35800	DINARD	02 99 16 32 16
BALANANT JEAN-CLAUDE	22190	PLERIN	02 96 52 15 44
BALANANT JEAN-CLAUDE	22700	FERROS GUIREC	02 96 23 16 11
BALLOUARD CHRISTOPHE	22101	DINAN	02 96 39 57 96
BARAER YVES	29900	CONCARNEAU	02 98 50 76 75
BARREL PIERRE	35063	RENNES CEDEX	02 99 86 31 31
BARTH FRANCK	56000	VANNES	02 97 40 36 33
BATON CLAUDE	35760	SAINTE GREGOIRE	02 99 23 44 77
BEASSE GERARD	56000	VANNES	02 97 62 01 62
BEAUMANOIR LAURE	35000	RENNES	02 23 25 03 00
BEAUVOIS IGOR	56340	CARNAC	02 97 52 74 25
BELLEC JOEL	22300	LANNION	02 96 37 01 43
BELLEC JOEL	29600	MORLAIX	02 98 15 10 99
BENEAT ANDRE	29260	LESNEVEN	02 98 21 10 05
BENOIT SEBASTIEN	35706	RENNES CEDEX 7	02 99 84 28 28
BERCOT DOMINIQUE	29600	MORLAIX	02 98 15 20 20
BERDER ALAIN	29801	BREST CEDEX 9	02 98 02 55 33

1 2 3 ... 16 17 18 Page suivante >>

LES MODALITES D'APPLICATION

- Il appartient à l'expert-comptable, lors du premier entretien, d'évaluer si le porteur de projet peut effectivement bénéficier du parcours d'accompagnement « *Créer, accompagner la jeune entreprise* »:
 - En cas d'accord, l'expert-comptable explique l'objet de cette mission, les avantages de suivre le parcours et les contraintes en terme d'engagement (suivre les 10 étapes)
 - En cas de refus, l'expert-comptable doit en expliquer les raisons et réorienter le porteur de projet vers les interlocuteurs appropriés (réseaux consulaires, Bretagne Initiative, Entreprendre en Bretagne)

Les engagements de qualité de la profession

CRÉER,
ACCOMPAGNER
LA JEUNE ENTREPRISE
EN 10 ÉTAPES STRUCTURÉES

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
RÉGION BRETAGNE

vous créez

vous reprenez

12^h
OFFERTES

votre expert-comptable
vous accompagne
pour vous aider à bien
démarrer et augmenter vos
chances de succès !

- Afin de valoriser le cadre d'accompagnement proposé par la profession, chaque expert-comptable volontaire se reconnaît dans les valeurs et principes ci-dessous qui comportent

9 ENGAGEMENTS

- 1 Prendre personnellement** un contact avec le porteur de projet dans un délai maximum de **72 heures** suivant sa sollicitation.
- 2 Examiner** avec lui, dans la confidentialité la plus totale, son projet d'entreprise et **donner un avis réaliste et sincère mais constructif** sur sa viabilité.
- 3 Définir** précisément les modalités de l'accompagnement, dans une **lettre de mission signée par les deux parties**.

LES ENGAGEMENTS DE LA PROFESSION (suite)

4 Appliquer le cadre de la mission Créer, accompagner la jeune entreprise. (En cas de dérogation, en justifier de façon explicite les raisons).

5 Examiner avec le porteur de projet toutes les possibilités de mobilisation des financements nécessaires au démarrage du projet, notamment les prêts bancaires, les prêts d'honneur délivrés par des réseaux tels que Bretagne Initiative et Bretagne Entreprendre...

Examiner l'opportunité de prêt à la création d'entreprise (PCE) proposé par OSEO financement.

LES ENGAGEMENTS DE LA PROFESSION (suite)

- 6** Avoir une démarche conseil en gestion, par la **mise en place de Tableaux de bord Flash**.

- 7** Dans le cadre de la mission d'assistance aux obligations déclaratives, **proposer systématiquement au porteur de projet de dématérialiser les échanges** avec les organismes fiscaux et sociaux et avec le (ou les) partenaire(s) bancaire(s).

LES ENGAGEMENTS DE LA PROFESSION (Fin)

8 Initier un rendez-vous d'étape tripartite avec le partenaire bancaire du porteur de projet dans les 6 à 12 mois qui suivent l'accomplissement des formalités de démarrage.

9 Retourner le bilan annuel quantitatif et qualitatif de ses accompagnements dans le cadre de la mission « créer, accompagner la jeune entreprise », auprès du Conseil de l'Ordre.

Les partenaires

**CRÉER,
ACCOMPAGNER
LA JEUNE ENTREPRISE**
EN 10 ÉTAPES STRUCTURÉES

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
RÉGION BRETAGNE

vous créez

vous reprenez

12
OFFERTES

votre expert-comptable
vous accompagne
pour vous aider à bien
démarrer et augmenter vos
chances de succès !

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Bretagne Entreprendre
- Bretagne Initiative



Créer, accompagner la jeune entreprise

OBTENIR DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

- Les bénéficiaires de ce parcours bénéficient de conditions bancaires avantageuses auprès des réseaux bancaires partenaires (par ex: prêt à 2,2% sur 7 ans à hauteur de 28 à 30 K€)

- **CMB**  LA Banque à qui parler

- **BPO**  **et BPA**  Banque et populaire à la fois.

- **Crédit Agricole**  BRETAGNE
BANQUE ET ASSURANCES

PROTEGER LE DIRIGEANT ET SA FAMILLE

Les bénéficiaires de ce parcours peuvent bénéficier de conditions avantageuses en matière de protection sociale du dirigeant avec :

- **Radiance**



- **GAN Assurances**



- **AG2R La Mondiale**



AG2R LA MONDIALE

- **Generali La France Assurances**



La communication

Une liste des experts-comptables volontaires est disponible sur l'espace internet dédié

www.creer-accompagner.fr

CRÉER,
ACCOMPAGNER
LA JEUNE ENTREPRISE
EN 10 ÉTAPES STRUCTURÉES

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
RÉGION BRETAGNE

Vous créez

Vous reprenez

12^h
OFFERTES

Votre expert-comptable
vous accompagne
pour vous aider à bien
démarrer et augmenter vos
chances de succès !

Une offre de services des Experts-Comptables

**CRÉER,
ACCOMPAGNER
LA JEUNE ENTREPRISE**
EN 10 ÉTAPES STRUCTURÉES

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
BRETAGNE

vous créez

vous reprenez

12^h
OFFERTES

votre expert-comptable
vous accompagne
pour vous aider à bien
démarrer et augmenter vos
chances de succès !